



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 82452

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les primes accordées aux dirigeants de la banque Dexia et du groupe issu de la fusion des Banques populaires et des Caisses d'épargne. Lors des débats sur le projet de loi de régulation bancaire et financière, le Gouvernement a souligné le besoin de transparence en matière de rémunération des dirigeants des grandes banques. L'État est présent dans le capital de quelques banques que nous connaissons, notamment à Dexia et le groupe issu de la fusion des Banques populaires et des Caisses d'épargne. Le Gouvernement ayant souligné que la loi TEPA avait commencé à régler certains problèmes, comment le Gouvernement explique-t-il qu'il ait accepté que les dirigeants passés de Dexia, dont on sait dans quelle situation ils avaient mis cette banque (on rappelle un besoin de recapitalisation de la part de l'État de 3 milliards d'euros et une garantie de passif, de 57 milliards d'euros à l'époque, et environ 30 milliards aujourd'hui, accordée à cette banque par le Parlement au nom de la France), soient partis, l'un avec une retraite chapeau et l'autre avec un *golden parachute*.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82452

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7137

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)